

Les journaux chirurgicaux ont eux aussi des lignes directrices sur les pratiques exemplaires

Au moment où cet éditorial passe sous presse, la composition du conseil de rédaction est en transition : des membres partent après la fin de leur mandat et d'autres arrivent. C'est une occasion d'accueillir du sang neuf au conseil de rédaction et de remercier ceux qui partent de leurs critiques rigoureuses et réfléchies qui nous ont aidés à maintenir des normes élevées de qualité. Le moment est aussi bien choisi pour nous de revoir comment le *Journal canadien de chirurgie* applique les lignes directrices sur les pratiques exemplaires pour les journaux médicaux.

Cette année, les rédacteurs du *JCC* (en tant que membres du Groupe des rédacteurs de journaux chirurgicaux [GRJC]) ont participé à un sondage mené auprès des journaux chirurgicaux, qui ont affirmé à l'unanimité adopter les lignes directrices établies en 2008 par le Conseil pour le Comité de l'éthique des publications (COPE; lignes directrices disponibles à <http://publicationethics.org/guidelines>). Au cours de sa réunion en avril dernier, le conseil de rédaction du *JCC* a convenu qu'il s'agissait d'une saine pratique et il s'est donc aligné sur d'autres journaux chirurgicaux pour produire l'énoncé suivant :

Les journaux soussignés membres du Groupe des rédacteurs de journaux chirurgicaux (GRJC), dans la recherche de l'intégrité dans la publication scientifique en chirurgie, conviennent d'adopter les lignes directrices établies par le Comité de l'éthique des publications (COPE). Les lignes directrices du COPE représentent un moyen de répondre à tout un éventail de préoccupations d'ordre éthique, y compris les problèmes de publications en double et d'inconduite des auteurs, qui sont malheureusement devenus plus fréquents.

Les lignes directrices du COPE déterminent les pratiques exemplaires pour les rédacteurs de journaux, y compris les liens avec les lecteurs, les auteurs, les critiques, les collègues de conseils de rédaction et les propriétaires et les éditeurs de journaux. De plus, les lignes directrices appuient un cadre qui définit un mécanisme rigoureux d'examen par les pairs tout en maintenant l'intégrité universitaire, la propriété intellectuelle et la confidentialité. Il s'agit d'un domaine de l'imputabilité où il doit exister des politiques adéquates sur la divulgation d'intérêts rivaux des auteurs, des critiques et des membres du conseil de rédaction et où il faut éviter des facteurs commerciaux qui ont

une incidence sur les décisions de la rédaction. Les lignes directrices du COPE établissent les règles de base de l'application de ces normes.

Comme le *JCC* reçoit régulièrement des textes d'auteurs du Canada et de l'étranger, le journal bénéficiera aussi des processus du COPE pour aborder des problèmes difficiles de publication. Par exemple, les règlements sur l'examen respectueux de l'éthique peuvent varier dans les différents pays où les études des auteurs ont été réalisées. Lorsque cette pratique varie, le COPE fournit un cadre utile d'évaluation de la validité scientifique, qui permet de déterminer si les méfaits d'ordre éthique ont été réduits au minimum et de définir les bienfaits qui l'emportent sur les méfaits. Si le doute persiste au sujet de l'éthique, les lignes directrices du COPE offrent un ordiogramme qui permet de clarifier ces préoccupations auprès des auteurs.

Une autre question qui a une incidence sur le *JCC*, c'est le scénario malheureux de l'inconduite en publication, comme les données en double ou falsifiées, ou les différends entre les auteurs. Les lignes directrices du COPE offrent aussi un ordiogramme qui aide à faire face à ces enjeux qui, heureusement, se présentent une fois ou deux seulement par année, mais auxquels il faut consacrer beaucoup de temps pour les régler. Enfin, le processus de traitement des plaintes et des conflits d'intérêts du journal est rigoureux mais peut exiger une décision de l'extérieur si des membres du personnel, des auteurs, des critiques ou des membres du conseil de rédaction sont mis en cause. Comme le journal est membre du GRJC, qui approuve les lignes directrices du COPE, ces plaintes peuvent être renvoyées à l'administrateur du COPE qui tranche.

En résumé, le maintien d'un contenu de grande qualité dans le *JCC* est un hommage aux efforts collectifs des lecteurs, des auteurs, des critiques, des membres du conseil de rédaction, des propriétaires et des éditeurs. L'adoption des lignes directrices du COPE harmonise la politique du journal avec celles de ses journaux chirurgicaux pairs dans le monde entier afin de favoriser l'intégrité du processus de publication scientifique en chirurgie.

Garth L. Warnock, MD

Co-rédacteur, *Journal canadien de chirurgie*

Intérêts concurrents : aucun déclaré.